Octobre 2014

À qui de droit,

## Objet : Commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la tragédie à l'École Polytechnique

Cher monsieur, chère madame,

Le 6 décembre 2014, il y aura 25 ans déjà que survenait l'un des événements les plus sombres de notre récente histoire alors que quatorze jeunes femmes vouées à un avenir d'ingénieures ont été assassinées avec une arme légalement acquise, pour la simple raison qu'elles ont choisi une carrière traditionnellement masculine. Treize autres femmes et hommes ont été blessés.

La sévérité et les motifs du massacre en ont fait un symbole du combat perpétuel contre la misogynie et la violence autour duquel se sont ralliées les sociétés québécoise et canadienne.

Depuis quelques mois, un petit groupe de bénévoles composé de représentants des familles des victimes, de témoins et de survivants de la tragédie ont mis sur pied un projet de mémoire collective visant à réunir sous une même vision tous les organismes et établissements qui souhaitent souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire par un événement ou un geste, quel qu'il soit.

En effet, nous croyons que le devoir de mémoire soulève non seulement une réflexion collective sur les causes sous-jacentes à cette tragédie, mais entraîne également la mise en œuvre d'actions concrètes pour renforcer la lutte contre la violence faite aux femmes, pour combattre les inégalités entre les femmes et les hommes et pour poursuivre le combat pour un meilleur contrôle des armes.

C'est dans cet esprit que nous vous écrivons aujourd'hui. Si vous entendez organiser un événement commémoratif ou émettre un communiqué ou une autre prise de position en lien avec l'anniversaire, nous vous proposons d'endosser, dans le cadre de votre action ou communication, la déclaration du **Comité de la Commémoration du 25**<sup>e</sup> anniversaire (pièce jointe). Cette déclaration permettra de créer un front commun énonçant le devoir de mémoire et d'action collectives et, ce, en harmonie avec la vision et les valeurs des familles des victimes de la tragédie et des groupes qui travaillent contre la violence et l'égalité entre les sexes depuis (et même bien avant) celle-ci. (Même si vous ne prévoyez pas mettre sur pied un événement, vous pouvez tout de même endosser la déclaration afin d'ajouter le nom de votre organisme à la liste de ceux qui partagent ce devoir de mémoire et d'action collectif.)

Nous demandons aux organismes de nous faire parvenir un courriel à <u>25emeAnniversaire@gmail.com</u> indiquant votre adhésion à la déclaration, que ce soit par le biais d'une résolution, de votre intention de la mentionner dans un communiqué ou de la lire dans le cadre d'un événement commémoratif, ou de la diffuser auprès de votre réseau. Nous comptabiliserons et afficherons sur le site du Comité des 12 jours d'action <a href="http://12joursactioncontrelaviolence.ca">http://12joursactioncontrelaviolence.ca</a> la liste de tous les groupes qui adhèrent à la déclaration.

Au cours de ces 25 années, de nombreuses organisations ont collaboré avec les familles des victimes pour mettre sur pied des commémorations marquantes et respectueuses, favorisant les valeurs d'égalité et de non-violence qu'elles partagent. Ayant moi-même perdu ma sœur Maud sous les balles, je peux témoigner en toute sincérité de l'importance de garder cette tragédie en mémoire, afin de poursuivre la réflexion et les actions concernant ses diverses causes — pour le bien collectif, mais aussi en hommage à ma sœur et aux autres victimes.

J'espère donc pouvoir compter sur vous pour répondre positivement à notre proposition, et je demeure à votre disposition en tout temps pour répondre à vos questions.



2900, boulevard Édouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3C 1JC 25emeAnniversaire@gmail.com